

spirituelle d'environ deux heures sera proposée aux paroissiens pratiquants.

### **LA MESSE DE RENTRÉE**

Une messe de rentrée pastorale sera célébrée en septembre ou octobre, (messe unique pour la paroisse) suivie d'un pique-nique partagé. C'est à cette occasion que pourrait être mis en place, (avant la messe), le point 10.

### **CONCLUSION**

Voilà donc un certain nombre de mesures qui nous ont semblé réalistes et réalisables. Cela ne résoudra pas tous les problèmes et ne comblera pas tous les manques, (animateurs liturgiques, catéchistes, organistes, accompagnement des familles en deuil, etc.) Pour l'orgue, une personne s'est manifestée mais ne pourra peut-être pas être présente chaque dimanche. Ces mesures ont pour but d'assurer dans un premier temps une stabilité à notre paroisse, d'inciter toute personne non investie à devenir acteur ou actrice et donc de redynamiser Sainte Marie des fontaines.

Merci à tous les bénévoles engagés, tout particulièrement aux membres du conseil paroissial et aux personnes qui ont participé aux séances du conseil élargi. Je compte sur l'appui et le soutien de tous. Je crois fermement en l'avenir heureux de cette paroisse. Je crois fermement que ces premières mesures en entraîneront d'autres. Soyez assurés de mon soutien et de mes prières. Nous avons pris des décisions, elles ne peuvent

satisfaire tout le monde.

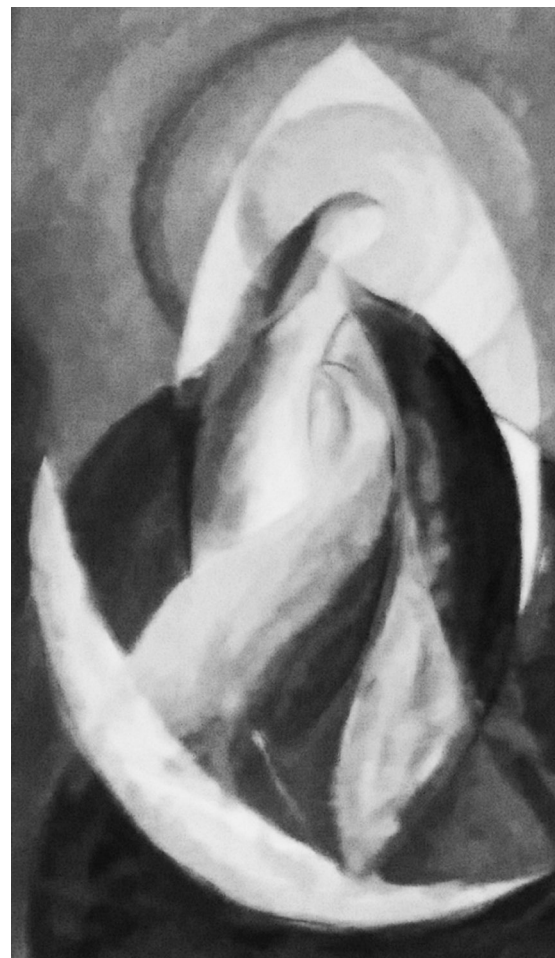
Peut-être, et même sans doute, y a-t-il des erreurs, alors, je ne résiste pas à vous citer le pape François dans l'exhortation apostolique post synodale aux jeunes et à tout le peuple de Dieu : IL VIT LE CHRIST (Chritus vivit) au numéro 142 :

*«Il faut persévérer sur le chemin des rêves. Pour cela, il faut être attentifs à une tentation qui nous joue d'habitude un mauvais tour : l'angoisse. Elle peut être une grande ennemie lorsqu'il nous arrive de baisser les bras parce que nous découvrons que les résultats ne sont pas immédiats. Les rêves les plus beaux se conquièrent avec espérance, patience et effort, en renonçant à l'empressement. En même temps il ne faut pas s'arrêter par manque d'assurance, il ne faut pas avoir peur de parier et de faire des erreurs. Il faut avoir peur de vivre paralysés, comme morts dans la vie, transformés en des personnes qui ne vivent pas, parce qu'elles ne persévèrent pas dans leurs engagements et parce qu'elles ont peur de se tromper. Même si tu te trompes, tu pourras toujours lever la tête et recommencer, parce que personne n'a le droit de te voler l'espérance.»*

Père Bernard Mauger,  
modérateur de la paroisse Sainte Marie des Fontaines avec la collaboration du conseil Paroissial

Présence du P. Mauger au presbytère de May sur Orne : tous les mardis de 11h30 à 12h30. En dehors de ces horaires, composer le 02 31 23 52 43

## *Notre paroisse quel avenir ?* N°3



### **Lettre aux paroissiens de Sainte Marie des Fontaines**

*May sur Orne, le 3 décembre 2019  
en la fête de Saint François Xavier*

**Chers paroissiens,**

En mai dernier, je vous adressais un courrier au dos de la feuille de semaine, vous soulignant les nombreux manques freinant le dynamisme et la vie même de notre paroisse.

En juin, un conseil paroissial «élargi» se réunissait pour réfléchir sur cette situation.

Les 7 et 8 septembre, nous nous retrouvions en assemblée paroissiale. Au cœur de ces rencontres, LA PRIÈRE, louange, vêpres, adoration, laudes, Eucharistie. Ces prières nourrissaient réflexion, débats, émission d'idées. Ce temps s'est conclu pour celles et ceux qui le pouvaient et le souhaitaient par un pique-nique partagé.

En octobre, se vivait une seconde réunion du conseil élargi destinée à la relecture du vécu, des avancements et des idées émises.

De tous ces débats et rencontres sont ressorties de nombreuses, très nombreuses idées, très majoritairement intéressantes. J'ai donc, ensuite, étudié toutes ces suggestions en essayant d'en retenir le maximum. Cela m'a permis de présenter au conseil en novembre un certain nombre de propositions dont le critère premier était qu'elles soient réalistes et réalisables compte tenu de notre potentiel humain. A charge, ensuite, aux membres du conseil de les étudier et, le cas échéant de les amender, ce qui n'a pas manqué d'être fait.



## **LES 11 DÉCISIONS SONT DONC LES SUIVANTES :**

### **LE CALENDRIER**

---

Parce que la réflexion dure depuis six mois et qu'il serait démotivant d'attendre encore, les changements prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **LA RELECTURE**

---

Afin de mesurer les effets produits et d'apporter d'éventuelles améliorations et corrections, un bilan sera réalisé en janvier 2021.

### **L'ANNONCE**

---

J'informe moi-même les paroissiens par cette lettre.

### **LE DIMANCHE**

---

Parce que le fait de changer le lieu de célébration des messes dominicales de façon hebdomadaire, n'amène pas les habitants de ces communes à se déplacer. Parce que ce sont les pratiquants habituels qui se rendent d'un lieu à l'autre. Parce que, ne sachant pas ou se trompant, certaines

personnes se rendent au mauvais endroit, arrivent en retard à l'église concernée, ou vont dans une autre paroisse, les messes seront célébrées chaque dimanche à 10h30 à May sur Orne. Outre la stabilité, ce lieu présente par ailleurs de nombreux avantages. Il nous donne la possibilité de proposer un temps de liturgie de la Parole pour les enfants de 4 à 12 ans dans la salle attenante à la sacristie l'été et au presbytère l'hiver. Ceci ne pourra se réaliser que lorsqu'il y aura une personne pour animer ce temps. A ce jour, 3 ou 4 personnes se sont portées volontaires, ceci est bien mais encore insuffisant. Enfin, à May, il existe un lieu de jeux pour les tout-petits. Ceci permettra aussi aux prêtres de célébrer les baptêmes sur place à 11h30. Notons que Guy Cordier qui assure le service de sacristain habite Mutrécy et qu'il n'y a personne pour l'instant pour partager cette tâche, personne non plus pour nettoyer les linges d'autel et les nappes...

### **LES LECTURES**

---

Afin de faciliter la tâche de la personne qui prépare la liturgie et anime les chants, un cahier est déjà mis en place à l'entrée de l'église pour s'inscrire comme volontaire pour les lectures de la semaine suivante.

### **LES FÊTES PATRONALES**

---

Dans les doléances verbales ou écrites a été mentionnée à plusieurs reprises l'importance d'une célébration dite fête patronale. Il a donc été

décidé qu'une messe sera célébrée chaque année dans les diverses communes de la paroisse, le jour de leur fête patronale.

### **LE SAMEDI**

---

Afin d'alléger la tâche des personnes s'occupant de l'église de Saint Martin de Fontenay, les messes du samedi soir seront célébrées en avril, mai, juin, septembre et octobre à 18h30 à Saint André sur Orne. Elles seront célébrées en novembre, décembre, janvier, février, et mars à 18 h à Saint Martin de Fontenay.

### **LES MESSES DES FAMILLES**

---

Compte tenu de l'intéressante participation des parents et enfants aux messes des familles, il pourrait y en avoir une de plus en cette année 2019/2020 et peut-être une par mois en 2020/2021.

### **LA PRÉPARATION AUX BAPTÊMES**

---

Chaque fois que se déroulera le B A BA (préparation au baptême), la communauté portera dans la prière les familles rassemblées ainsi que les animatrices et animateurs, par exemple dans la prière universelle. Le célébrant et/ou la personne animant la messe ce jour-là se devront de l'annoncer.

### **LA VIE SPIRITUELLE**

---

Afin de répondre, ne serait-ce que partiellement aux demandes d'approfondissement spirituel souhaitées lors des 7 et 8 septembre, une rencontre